BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 50 du 13 novembre 2015

PARTIE TEMPORAIRE Administration Centrale

Texte 20

DÉCISION N° 2770/DEF/CGA/IS/ITA

relative à la désignation d'un inspecteur du travail dans les armées.

Du 23 septembre 2015

CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES : groupe des inspections spécialisées ; inspection du travail dans les armées.

DÉCISION N° 2770/DEF/CGA/IS/ITA relative à la désignation d'un inspecteur du travail dans les armées.

Du 23 septembre 2015

NOR DEFC1551760S

Texte abrogé:

Décision n° 4177/DEF/CGA/IS/ITA du 18 septembre 2012 (BOC N° 48 du 9 novembre 2012, texte 73).

Référence de publication : BOC n° 50 du 13 novembre 2015, texte 20.

Le ministre de la défense,

Vu les articles L8112-3, R8111-9 et R8111-12 du code du travail;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2012 portant désignation d'un membre du corps militaire du contrôle général des armées aux fonctions de chef de l'inspection du travail dans les armées ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2015 relatif à l'exercice des attributions confiées au pôle travail du groupe des inspections spécialisées du contrôle général des armées,

Décide:

Art. 1er. Monsieur **Le Tinnier** Dominique, agent sur contrat de niveau I, est nommé inspecteur du travail dans les armées, en résidence à Brest, en charge des bases de défense de Brest-Lorient et de Vannes-Coëtquidan.

Art. 2. La décision n° 4177/DEF/CGA/IS/IT du 18 septembre 2012 portant nomination d'un inspecteur du travail dans les armées est abrogée.

Art. 3. Cette décision prend effet au jour de sa publication au Bulletin officiel des armées.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le contrôleur général des armées, chef de l'inspection du travail dans les armées,

Pierre SÉGUIN.